



Pays

France (Pas-de-Calais)

Client

CCI de Calais

Date

2008-2010

Montant des travaux

4,3 M € HT

Prestations de Sogreah

- Maîtrise d'œuvre partielle AVP-PRO-ACT
- Construction d'une nouvelle desserte ferroviaire

Contexte

Dans le cadre de son développement économique, le Port de Calais, sous la tutelle de la Région Nord-Pas-de-Calais, a confié à Sogreah Consultants une maîtrise d'œuvre concernant l'extension de la desserte ferroviaire du Port Est de Calais. Ce projet complète l'aménagement des terres pleines et offre ainsi une plurimodalité des modes de gestion et d'échange des plateformes.

Il assure une pérennité des infrastructures existantes en permettant d'acheminer divers types de fret (véhicules pour exportation, containers, ...).

Descriptif

L'aménagement est constitué d'une voie principale et de deux faisceaux d'attente de 750 m de longueur, encastrés, ce qui permet d'utiliser la plateforme sans générer d'obstacles à la circulation des véhicules.

Le raccordement au faisceau existant (longueur de 250 m) est assuré par une voie ferrée posée sur ballast. Le projet optimise le fonctionnement des infrastructures ferroviaires existantes en assurant un bouclage avec celles situées en bordure du Quai en Eau Profonde. Le projet en quelques chiffres :

- 40 000 m³ de terrassement
- 500 m de voie ferrée sur ballast
- 2 000 m de voie encastrée
- 32 000 m² de voirie lourde.